



Les condamnés reconduits à la prison.

LE PROCÈS DE PRÉTORIA.

L'invasion du Transvaal par Jameson et sa bande, l'acte odieux de ces filibustiers à la solde de la Chartered Company, opérant pour le compte d'un groupe de financiers anglais, vient d'avoir un premier épilogue : les membres du "Reform Committee",—ce comité qui s'était constitué à Johannesburg sous le prétexte de poursuivre certaines réformes dans la législation et l'administration de la République sud-africaine, mais qui, en réalité, s'était exclusivement préoccupé de réunir l'argent et les forces armées destinés à faciliter à Jameson la conquête du territoire où les soi-disant "réformistes" recevaient l'hospitalité et avaient fait une colossale fortune—ont comparu devant la Cour d'assises de Prétoria. La Cour leur a appliqué la juste peine dont la loi punit le crime de haute trahison. Mais le président Kruger, dont la magnanimité a reçu l'approbation de tout le noble peuple boer, leur a fait grâce. C'est le 24 avril que se sont ouverts à Prétoria, capitale de la République sud-africaine, les débats de ce passionnant procès.

Aucune salle du palais de Justice de Prétoria n'étant assez vaste, la Cour d'assises appelée à juger les membres du Comité des réformes a siégé dans le vaste hall du marché couvert. Les tables sur lesquelles les locataires ordinai-

res du marché étalaient leurs marchandises avaient été enlevées. Adossée à un des murs, une estrade avait été élevée, surmontée d'un dais de couleur verte. Le juge président, M. Gregorowski, y avait pris place. A gauche, les bancs occupés par les accusés, que surveillaient les policemen en grande tenue ; à droite, les chaises destinées au jury ; en face, les bancs des témoins. Des sièges étaient réservés aux dames, venues très nombreuses, en riantes toilettes, et au public muni de cartes spéciales.

Les débats furent conduits avec une impartialité, avec un haut sentiment de la justice, auxquels les accusés eux-mêmes ont rendu hommage.

Les membres du "Comité des réformes" furent, après le prononcé de la sentence, conduits, escortés par la police à cheval, à la prison de Prétoria—un vaste bâtiment aux murs bas, à l'aspect sinistre, où ils furent, en attendant la clémence du président Kruger, enfermés, et soumis au régime ordinaire des condamnés.

La clémence du président Kruger ne se fit pas attendre. Il a commué en une forte amende la peine de mort prononcée contre les quatre principaux coupables ; et, le 31 mai, il a fait remettre en liberté tous les autres condamnés, à l'exception de deux d'entre eux qui avaient refusé de signer un recours en grâce ; enfin il a suspendu le bannissement pour tous ceux qui s'engageront à ne pas intervenir dans les affaires de la République pendant trois mois.



L'audience.